

Pharmacienne : Mme Giuseppin

☎ : 05.61.89.00.49.

📠 : 05.61.89.56.25.

@ : monique.guisepin@orange.fr

Tout changement de situation du résident (changement de chambre, hospitalisation...) ou tout changement de traitement doit être signalé à la pharmacie (par mail, par téléphone ou par fax).

Prise en charge du traitement :

- Le secrétariat de l'EHPAD fournit à la pharmacie une copie de la carte de sécurité sociale et de la carte mutuelle.

Gestion de la prescription (IDE coordonnatrice et IDE) :

- L'ordonnance est faite par le médecin généraliste (elle comporte les heures de prises)

Sur Osiris

1* La prescription est imprimée en double exemplaire, le médecin la signe.

2* La feuille de traitement (planification) à éditer

3* La prescription est faxée à la pharmacie

Sur document papier

1* L'IDE note le numéro de chambre du résident

2* Faxer l'ordonnance à la pharmacie au 05.61.89.56.25.

3* Copie de l'ordonnance à déposer dans une bannette à l'attention du médecin

- L'original est mis dans une bannette à l'attention de la pharmacie ;
- L'IDE note sur l'agenda la programmation de la prochaine visite du médecin pour renouvellement de l'ordonnance. Au moins 1 semaine et demi avant la fin du traitement ;
- Tout changement de traitement, changement de chambre de résident doit faire l'objet d'une information à la pharmacie (tel : 05.61.89.00.49. fax : 05.61.89.56.25.).

Gestion du traitement des entrants :

- L'Infirmière Coordonnatrice contactera au minimum 1 semaine avant, la famille ou le lieu d'accueil du résident pour obtenir une prescription médicale précisant les horaires de prise et la faxera à la pharmacie. Le résident aura son pilulier à son arrivée.

- Lorsque le résident est admis avec son traitement, il est récupéré par l'infirmière et est remis à la pharmacie.
- Lorsque l'admission du résident est prononcée dans un délai ne permettant pas la gestion anticipée du traitement, il arrivera autant que possible avec son traitement. Prévoir la préparation du pilulier
- En attendant de récupérer la planification du traitement sur Osiris, l'IDE reporte sur la feuille d'administration le traitement du résident conformément à l'ordonnance médicale.

PREPARATION DES PLAQUETTES HEBDOMADAIRES PAR LA PHARMACIE

LIVRAISON 3 fois/semaine vers 15 heures (les 2 unités Alzheimer, unités A et C, unités B et D)

Le livreur de la pharmacie appelle l'IDE Coordonnatrice (TEL....) ou l'IDE (TEL....) avec le téléphone mis à disposition dans le salon de coiffure

VERIFICATION DE LA LIVRAISON PAR L'IDE Coordonnatrice OU L'IDE en son absence.

Gestion du traitement des résidents :

- **Préparation du chariot** de distribution (étage) et des plateaux (unités Alzheimer) par l'IDE, la veille pour le lendemain.
- **Médicaments hors piluliers :**
(photosensibles, lyocs, effervescents, sachets, anticoagulants, suppositoires, patchs, gouttes, sirops)
Des contenants sont mis à disposition selon la forme du médicaments : pilulier individuel à réglette, pots pour les gouttes et les sirops. Ils sont préparés par l'IDE.
Les sachets, patch... sont identifiés au nom du résident et l'heure d'administration est notée.

Les traitements hors piluliers sont stockés dans l'armoire à pharmacie dans des boîtes identifiées au nom du résident.

Pour la distribution, ils sont mis chaque fois que possible avec le traitement du résident, sinon, dans le chariot.

Hors pilulier programmé

1* Sur les alvéoles préparées par la pharmacie, le traitement est déjà noté en rouge
2* L'IDE prépare le traitement dans le contenant adapté et note dessus le nom du résident, le nom du produit, l'heure d'administration, le jour.

Hors pilulier lié à un changement de traitement

1* Sur les alvéoles préparées par la pharmacie, l'IDE note en rouge le changement de traitement.
2* L'IDE prépare le traitement dans le contenant adapté et note dessus le nom du résident, le nom du produit, l'heure d'administration
3* L'IDE note les modifications si le médecin du résident n'utilise pas Osiris.

- **Changement du traitement du résident**
 - o Le traitement est supprimé, l'IDE enlève le traitement de l'alvéole.
 - o Un traitement est ajouté, l'IDE faxe la nouvelle ordonnance à la pharmacie, en attendant le réajustement par la pharmacie, l'IDE gère le traitement comme le hors pilulier lié à un changement de traitement.

- **Traitements spécifiques :**
 - o Anti coagulants per os : Une feuille de suivi sera à disposition du médecin, qui devra noter tout changement de posologie, entourer la date du prochain INR et signer. les IDE notent sur cette fiche les résultats du bilan sanguin (INR) et la dose administrée.
 - o Toxiques : les IDE notent sur une fiche individuelle le jour de la prise, la spécialité, le dosage. La personne qui administre signe cette feuille.
 - o Traitements anti parkinsoniens : Ils seront laissés dans leur boîte d'origine.

Hospitalisation du résident :

Faire suivre l'intégralité de la plaquette à l'hôpital.

<p><u>Nom :</u> <u>Fonction :</u> <u>Visa :</u></p>	<p><u>Rédacteur</u></p>	<p><u>Validation</u> Sylvie LACOSTE, Directrice</p>	<p><u>Conformité à la gestion qualité</u> Audrey TINNES, Chargée Qualité</p>
------------------------------------------------------------------	-------------------------	-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------